

Atelier Gestion s.p.r.l

Gestion et administration de biens immobiliers
et d'Associations de Copropriétaires.

«NOM»

«ADRESSE»
«COMMUNE»

Bruxelles, le 28 septembre 2017

Concerne : ACP - Immeuble sis rue de Korenbeek 17 à 1080 Bruxelles

-M.Réf : dossier 477 – AG – Résidence «Korenbeek 17»

Le présent courrier est adressé par la voie postale ordinaire & recommandée

Chers Copropriétaires,

En date du 3 août 2017, vous avez été convié à assister à l'assemblée générale de la copropriété reprise en cause sous rubrique fixée au 6 septembre 2017, toutefois cette assemblée n'a pu se tenir dans la mesure où elle ne réunissait pas la double condition de validité, à savoir la moitié des propriétaires présents, représentant la moitié des millièmes.

En conséquence, je vous convie à assister à une Assemblée Générale de seconde séance qui se tiendra en date du :

MERCREDI 18 OCTOBRE 2017 à 19 heures

A l'immeuble concerné, sis à 1080 Bruxelles, rue de Korenbeek 17

Cette assemblée de seconde séance sera pourvue du même ordre du jour, à savoir :

1. Etat financier de l'association – Présentation des comptes et appels de fonds – Fixation d'un budget de fonctionnement et des provisions mensuelles

2. Poursuite du mandat du syndic provisoire ou choix d'un syndic conventionnel (au besoin merci de solliciter des offres de syndics conventionnels)

3. Accord de l'assemblée générale de lancer toute procédure utile à l'égard du ou des copropriétaires en défaut de paiement ou s'opposant de manière répétitive à l'instruction des dossiers travaux

4. Réfection de l'étanchéité de la terrasse surplombant la petite chambre du rez-de-chaussée – Budget à déterminer

5. Réfection des égouts : le point technique suite au passage de la firme ALFA SERVICES- Budget à déterminer

6. Descente d'eau pluviale du 1^{er} étage à raccorder selon les règles de l'art sur la cour du rez-de-chaussée et source de l'humidité constatée sur les murs du rez-de-chaussée - Budget à déterminer

7. Mur du fond de la petite chambre du rez-de-chaussée à isoler par l'extérieur en vue d'éviter les ponts thermiques - Budget à déterminer

8. Couvre mur à rajouter au mur du fond de la cour du rez-de-chaussée - Budget à déterminer

9. Vieux tuyaux de décharge de cuisine du 1^{er} étage qui passent par la salle de bains du rez, à remplacer pour vétusté - Budget à déterminer

10. Mise en conformité de l'installation électrique des parties communes : budget à déterminer

11. Placement boite aux lettres à l'usage du rez-de-chaussée : budget à déterminer

Inscription I.P.I : Jean-Pierre LANNOY n°102763
Avenue Montjoie n°147 Bte 6 - 1180 Bruxelles

Tél : 02.344.80.26

lannoy@ateliergestion.be

Fax : 02.347.29.58

12. Sonnette à ajouter sur la plaque actuelle pour le rez-de-chaussée : budget à déterminer

13. Dégagement de l'ensemble des objets situés dans les communs empêchant, en outre, l'accès au rez-de-chaussée :

14. Adaptation du local à usage de poussette – Validation des travaux réalisés

Au cas où il vous serait impossible d'assister à cette réunion, je vous prie de trouver en annexe de la présente convocation, une procuration que je vous remercie de compléter et de remettre à la personne chargée de vous représenter.

J'attire votre attention sur le fait que, quel que soit le nombre de copropriétaires présents, ou représentés, cette assemblée pourra valablement délibérer de l'ensemble des points repris à son ordre du jour.

Je vous souhaite bonne réception des présentes, et vous prie d'agréer, Chers Copropriétaires, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Jean-Pierre LANNOY